## Zimbra

## Fwd: Projet modif n°8 SCOT Gd clermont

**De :** Marie Tassart <marie.tassart@legrandclermont.fr>

mar., 02 avr. 2024 15:57

**Objet:** Fwd: Projet modif n°8 SCOT Gd clermont

À: Marie TASSART < marie.tassart@legrandclermont.fr>

De: "Chantal GASCUEL" <chantal63@gmail.com>

À: "Régis ROQUEFEUIL" < concertation@legrandclermont.fr>

**Envoyé:** Mardi 2 Avril 2024 14:27:06

Objet: Projet modif n°8 SCOT Gd clermont

Chantal GASCUEL

Domaine des Raux 63360 Gerzat

à Monsieur Gérard Dubot Commissaire enquêteur pour la consultation du public sur le projet de modification du Scot Grand Clermont.

## Monsieur,

ma première remarque porte sur le fait qu'aucune proposition n'est faite sur une éventuelle utilisation de friches industrielles pour installer une nouvelle activité industrielle. En effet j'habite à Gerzat et je sais que l'emplacement d'ex Luxfer pourrait être disponible en lieu et surface.

Je constate qu'il y a un grand écart entre les discours voulant sécuriser les espaces agricoles et les projets et/ou réalisation industrielles sur des surfaces agricoles. Le cas présent pourrait être exemplaire en préservant toutes les terres agricoles disponibles.

La commune de Gerzat a un espace agricole important et d'une qualité exceptionnelle, pourquoi le détruire ? La terre de Limagne est propice à toutes cultures, dont le maraichage, qui permettrait d'obtenir les objectifs de souveraineté alimentaire.

Je ne suis pas spécialiste mais je trouve à plusieurs titres fort dommageable ces sortes de compensations.

Veuillez recevoir monsieur le Commissaire enquêteur mes salutations respectueuses.

Chantal Gascuel

1 sur 1 02/04/2024, 15:57